

Pièces à fournir pour un PASSEPORT Personne mineure

PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR et du MINEUR Au dépôt de la demande

- Réalisation de la pré-demande en ligne (apporter l'imprimé à défaut le numéro ou le QR Code) sur le site du service public www.service-public.fr.
Sinon, un formulaire est disponible en mairie à remplir à l'encre noire sans rature ni surcharge.
- 1 timbre fiscal à 42 euros pour les enfants de plus de 15 ans, 17 euros pour les enfants de moins de 15 ans
Les timbres fiscaux peuvent être achetés en ligne sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Photo d'identité de moins de six mois et conforme aux normes (3,5 X 4,5 cm) (tête nue, de face, non scannée...)
- 1 justificatif de domicile récent (*EDF, GDF, Téléphone fixe ou portable, Eau*), **si hébergé** : 1 justificatif de domicile récent, la photocopie de la carte nationale d'identité et une attestation sur l'honneur établie par votre hébergeant.
- Pièce(s) d'identité du (des) parent(s) ou du tuteur

Passeport (renouvellement)

- Votre ancien passeport sécurisé (**si périmé depuis + de cinq ans**, fournir votre carte d'identité valide ou périmée de moins de cinq ans ou un acte de naissance daté de moins de trois mois).

Passeport (1^{ère} demande)

- Produire une carte nationale d'identité valide ou **périmée de moins de cinq ans** ou un acte de naissance daté de moins de trois mois.

Passeport perdu ou volé :

- En cas de perte** : déclaration de perte (établie par la mairie lors du dépôt du nouveau passeport).
- En cas de vol** : déclaration de vol (délivrée par les services de police ou de gendarmerie).
- Produire une carte nationale d'identité valide ou **périmée de moins de cinq ans** ou un acte de naissance daté de moins de trois mois

Cas particuliers :

- Jugement de divorce, de séparation ou de décision de justice désignant le tuteur (en l'absence de jugement, présenter la carte d'identité de l'autre parent et son autorisation)

Pour information, les actes de naissance sont à demander :

-à la mairie du lieu de naissance

ou pour les personnes nées à l'étranger

-au Service Central de l'état Civil – 44941 NANTES CEDEX 9

Document mis à jour le 22 avril 2022